

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19304 - 75ÈME ANNÉE

Etude sur la distribution des produits de première nécessité à La Réunion

Des coopératives de commerces de proximité pour faire baisser les prix



Le modèle dominé par la grande distribution à 85% est jugé à bout de souffle et mortifère pour les consommateurs, les producteurs voire la distribution.

Une étude sur la création de coopératives de commerçants indépendants à La Réunion a analysé le système de distribution dominant dans notre île. 85 % des produits de première nécessité sont achetés dans des grandes surfaces détenues par quelques enseignes qui font des bénéfices excessifs supportés majoritairement par les producteurs via les marges arrières. Ces coopératives permettraient

de faire bouger les lignes tout en permettant au millier de commerçants indépendants réunionnais de ne pas disparaître comme en France.

Un document intitulé « Etude relative à l'intérêt de la création de structures coopératives ou de groupements économiques de commerçants indépendants dans le contexte particulier de La Réunion » a été adoptée hier par

l'Observatoire des prix des marges et des revenus.

Réalisée par Bolonyocte Consulting à la demande de l'OPMR, cette étude analyse le système de la distribution à La Réunion et propose la création de coopératives de commerçants indépendants afin de donner à ce secteur la possibilité d'échapper au sort subi par leurs homologues en France, c'est-à-dire leur disparition au profit de la grande distribution. Car

pour Bolonyocte, ce milliers de commerçants indépendants est une richesse à valoriser.

Pas un « petit marché »

Avec un volume de 3,8 milliards d'euros, dont 1,9 milliard pour l'alimentaire en 2017, « le marché de la consommation généraliste en 2017 à La Réunion est donc de taille significative et du niveau de celle d'un département moyen en métropole. Avec une telle taille en valeur, ce marché même insulaire ne peut être qualifié de « petit marché ». », précise Christophe Girardier qui a présenté hier l'étude à l'OPMR.

L'étude indique en particulier que « le modèle économique des relations entre les grandes surfaces et les producteurs (locaux ou pas), est à bout de souffle, il est fondé essentiellement sur des marges arrières excessives, vidant d'ailleurs de sens une négociation réelle sur les conditions d'achat et poussant la logique des promotions à l'extrême (beaucoup plus qu'en métropole), avec des effets très négatifs sur les niveaux de prix de vente aux consommateurs pratiqués, sur le développement de la production locale, comme sur l'équilibre économique des acteurs en général ». Ce système permet des marges commerciales de 20 à 45 % voire plus, supportées par les producteurs et les consommateurs.

Dans ce contexte, le millier de commerçants indépendants dans la distribution alimentaire subsistants sont pris dans un système verrouillé. Ce qui fait dire à Christophe Girardier qu'il n'y a

pas vraiment de grossiste à La Réunion. Les sociétés devant assurer cette fonction, PROMOCASH et SUPERCASH, sont en effet la propriété de groupes propriétaires de grandes surfaces, Vindémia et Caillé, qui partagent la même centrale d'achat. Ce qui oblige ces commerçants à se fournir dans les rayons des grandes surfaces où ils trouvent des prix moins élevés que chez ces « grossistes ».

Systeme verrouillé

En conséquence, les prix pratiqués chez les indépendants sont nettement plus élevés que dans la grande distribution, ce qui les réduit à une fonction de dépannage et menace à terme leur existence eu égard à la progression constante du nombre des hypermarchés.

Bolonyocte estime qu'il est malgré tout possible de bouger les lignes et accompagne la structuration d'une coopérative de commerçants indépendants. Il s'agit de Bout'iks qui regroupe actuellement 9 commerçants pesant 7 millions d'euros de chiffres d'affaires. Cette structure a déjà réalisé 5 opérations d'importation de marchandises en utilisant d'autres circuits. Ceci leur a permis d'obtenir des prix inférieurs de 20 à 50 % que chez PROMOCASH et SUPERCASH. La proposition de Bolonyocte est d'aider les commerçants à se structurer dans des coopératives d'une dizaine d'adhérents afin de favoriser le pluralisme de l'offre plutôt que de créer un seul acteur supplémentaire ce qui n'améliorerait pas la concurrence. Une pro-

jection à 10 ans indique que 15 coopératives de 10 adhérents chacune pèserait 550 millions d'euros de chiffres d'affaires, soit l'équivalent de l'enseigne Leclerc aujourd'hui à La Réunion.

Aux élus de décider

Dans ces conditions, les commerçants de proximité pourraient alors proposer des prix équivalents ou légèrement plus élevés que ceux de la grande distribution, ce qui leur permettrait de conserver voire accroître leur clientèle.

Pour permettre cette structuration, Bolonyocte préconise un moratoire sur l'ouverture des surfaces commerciales de plus de 2000 mètres carrés. Sébastien Fernandès, président de l'OPMR, note que sur ce point les élus ont une responsabilité. Ils siègent en effet dans la Commission départementale qui décide des autorisations d'ouverture des hyper et supermarchés. Ils ont donc le choix entre soutenir un modèle qualifié de « mortifère », ou être les acteurs d'une alternative susceptible de créer beaucoup plus d'emplois que la grande distribution. En effet, si un hypermarché emploie une centaine de personnes, le ratio emploi/surface est plus important dans un commerce indépendant.

Le développement de ces coopératives ouvrirait aussi de nouveaux débouchés à la production locale, dépendante à plus de 60 % de la grande distribution pour ses ventes.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Un système jugé « mortifère » et « à bout de souffle »

Comment la grande distribution contribue à la vie chère à La Réunion

L'étude de Bolonyocte Consulting analyse comment la grande distribution organise la vie chère à La Réunion. Un système jugé « mortifère » et « à bout de souffle » qui non seulement menace les commerçants indépendants, mais asphyxie la production locale. Voici des extraits de cette étude à ce sujet.

Il est établi que le marché de la distribution alimentaire généraliste à La Réunion est très significatif, de l'ordre de 2 milliards d'euros et en croissance durable, il ne saurait être qualifié de « petit » pour justifier certaines situations ou pratiques. Ce marché est clairement dominé par les acteurs du segment des grandes surfaces qui totalisent près de 85 % de part de marché de la consommation alimentaire, alors que le commerce de proximité généraliste et spécialisé n'atteint qu'une part de marché de 12 %, dont seulement 4 % pour le commerce indépendant généraliste.

Le contexte concurrentiel apparent au niveau global de l'île avec la présence de 7 enseignes contrôlées par 5 groupes distincts, dont l'un totalise à lui seul 42 % de part de marché avec 8 hypermarchés sur 17 existants, ne peut en réalité s'apprécier qu'au niveau local des zones de chalandise. L'analyse au niveau local du maillage des réseaux des grandes surfaces alimentaires a ainsi permis d'établir que prédominant pour la plupart des zones de chalandise, certains voire un seul acteur pour le format des Hypers, avec seulement une zone, celle de Saint-Pierre/Bras Panon, que l'on peut réellement considérer comme étant en situation concurrentielle.

Une situation donc de domination locale caractérisée de certains ac-

teurs, dont les effets sur les niveaux de prix et de marge pratiqués par les dits acteurs ne peut que préoccuper dans un contexte de lutte contre la vie chère. Une organisation et une structure complexe du marché amont des filières d'approvisionnement, multipliant les intermédiaires et donc les marges, y compris pour la commercialisation de la production locale.

Guerre des prix en trompe l'oeil

Malgré le recours massif aux promotions et les postures de guerre des prix affichés par les acteurs, force est de constater que si cette guerre des prix est bien une réalité, elle est aussi clairement en trompe l'oeil dès lors qu'elle n'intervient en réalité que sur une part visible certes, mais très minoritaire des ventes des distributeurs et donc du panier d'achat des consommateurs réunionnais. Autrement dit, seuls certains produits à fort volume ou notoriété sont visés par ces promotions comme produits d'appel et en particulier certains produits de la production locale, afin d'augmenter la fréquentation des magasins pour l'achat du panier de courses courantes, dont la plupart des produits le composant ne font l'objet d'aucune promotion.

La guerre des prix n'est en réalité livrée que sur une part minoritaire du panier du consommateur réunionnais que l'on peut estimer à au plus 20 à 25 % de ses achats courants. Plus des deux tiers de ces achats donc ne sont pas concernés par cette bataille. L'analyse chez les différents acteurs de

la part de leur chiffre d'affaires réalisé sur les promotions, révèle ainsi que, s'agissant des distributeurs, la part n'est que de l'ordre de 15 à 30 % seulement, là où cette part est de l'ordre de 40 à 90 % chez les acteurs de la production locale.

Marges arrières excessives

Cette situation établit un déséquilibre entre les acteurs, mais surtout une logique économique mortifère très préjudiciable aux intérêts de tous les protagonistes, des consommateurs aux producteurs et importateurs et y compris les distributeurs. Le modèle économique des relations entre les grandes surfaces et les producteurs (locaux ou pas), est à bout de souffle, il est fondé essentiellement sur des marges arrières excessives (bien souvent totalement occultées par certains acteurs dans leur affirmations en matière de niveau de rentabilité de leur activité), vidant d'ailleurs de sens une négociation réelle sur les conditions d'achat et poussant la logique des promotions à l'extrême (beaucoup plus qu'en métropole), avec des effets très négatifs sur les niveaux de prix de vente aux consommateurs pratiqués, sur le développement de la production locale, comme sur l'équilibre économique des acteurs en général.

Nou lé kapab

BTP : Des élèves réunionnais primés au concours des « Génies de la construction »

Le 4 juin dernier, les élèves de Terminale STI2D du lycée Pierre Lagourgue du Tampon et la classe de 3e professionnelle du collège Terrain Fleury du Tampon ont participé à la finale nationale du concours annuel « des Génies de la construction », organisé depuis plusieurs années dans toute la France. Les collégiens réunionnais ont été primés, en obtenant la mention « énergies renouvelables et développement durable » pour leur projet d'habitation écologique.

Ce concours créé en 2005 sous le nom de Batissiel, est organisé à La Réunion par l'Éducation nationale et la Fédération Réunionnaise du Bâtiment et des Travaux Publics, avec la participation cette année du Campus des Métiers et des Qualifications génie civil et éco construction pour l'organisation de la manifestation académique. Son objectif est de valoriser la créativité et le travail collectif d'élèves ou d'étudiants sur des problématiques liées aux enjeux de la construction et de l'aménagement des territoires.

Renommé « les Génies de la construction » en 2018, ce concours national s'adresse aux élèves de collèges et de lycées ainsi qu'aux étudiants du supérieur. Le concours a été organisé début mai.

Côté collèges, deux établissements, celui de Terrain Fleury et Bras-Panon, ont présenté leur projet face au jury inter académique (un en catégorie collège, l'autre en catégorie Pro).

Une équipe d'étudiants en BTS au lycée de Bois d'Olive a également participé.

Sept équipes de trois lycées

s'étaient inscrites, dont une a su se démarquer lors de son passage devant le jury académique. Il s'agit du projet de trois lycéens de terminale STI2D du lycée Pierre Lagourgue qui propose la transformation d'un ancien immeuble d'habitation situé sur la commune de Saint-Pierre en intégrant un système de domotique.

Ce projet est une rénovation basée sur les notions de confort acoustique et de confort thermique en prenant en compte l'environnement et la sécurité. Le bâtiment réaménagé en bureaux disposera un système de ventilation naturelle, s'appuyant sur la présence de jalousies automatisées. Grâce à l'approbation du jury local composé de M. Lan-Sun-Luk, Inspecteur de l'Éducation Nationale et d'un professionnel représenté par M. Wagner, Secrétaire général de la FRBTP, les lycéens de la terminale STI2D ont décroché leur billet d'avion pour aller présenter leur projet lors de la finale nationale à Paris, le 4 juin dernier. Là-bas, ils ont fait face à une dizaine d'équipes venues de toute la France. Depuis l'ouverture en 2014 de la catégorie lycée, c'est la deuxième participation en finale d'une équipe de STI2D de La Réunion.

Suivre les rayons du soleil

Dans la catégorie professionnelle, le collège Terrain Fleury a également été retenu par un jury inter académique, le 3 mai dernier. L'équipe a présenté le projet d'une maison pivotante à ossature bois. Celle-ci a les caractéristiques d'une habitation écologique à

énergie passive équipée d'un système qui lui permet de tourner sur elle-même et de suivre les rayons du soleil, afin d'économiser de l'énergie, améliorer le confort d'été, réduire le taux d'humidité en hiver, et introduire les énergies renouvelables.

La maquette a été réalisée par les élèves avec l'aide de partenaires professionnels. Ils ont ainsi pu découvrir les différents métiers du BTP lors de la réalisation de leur projet. Les élèves ont également motorisé la rotation de cette maison miniature et découvert la programmation et le numérique qui appartient au champ de la domotique.

Ce projet leur a permis de décrocher la mention spéciale énergies renouvelable et développement durable au national !

Depuis 2007, c'est la 3ème fois que des collégiens réunionnais réussissent à se hisser en finale nationale du concours.

La FRBTP félicite les deux équipes sélectionnées pour les finales nationales et le prix remporté par les collégiens. Elle salue, également, l'investissement de toutes les équipes participantes dans la réalisation de leur projet respectif, ainsi que la qualité des présentations.

A travers cet évènement, La FRBTP renouvelle ici son engagement à valoriser les métiers du bâtiment auprès des publics jeunes, en renforçant les liens avec l'Éducation Nationale, responsable de l'information et de l'orientation professionnelle des jeunes et du Campus des Métiers et des Qualifications génie civil et éco construction.

L'urgence d'une nouvelle politiques

« Les effets déchirants de l'urgence climatique mondiale à Tuvalu »

Le Bilan énergétique de La Réunion de 2018 annonce que 87 % de la consommation en énergie vient du charbon et de produits dérivés du pétrole. Une fois utilisés, les déchets de ces produits s'accumulent dans l'atmosphère sous forme de gaz à effet de serre, responsables de l'élévation du niveau de la mer. Un phénomène qui a des conséquences dramatiques à quelques milliers de kilomètres des sources de pollution, comme aux Tuvalu où l'altitude maximale est de 5 mètres. C'est donc un pays qui est menacé de disparaître dans un temps correspondant à celui de la durée d'une vie humaine.

« Nous devons empêcher les Tuvalu de sombrer et le monde de couler avec Tuvalu », a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, dans un tweet posté au cours de son voyage dans la région du Pacifique Sud.

M. Guterres a rappelé que les Tuvalu sont « aux avant-postes de l'urgence climatique mondiale » et alerté que « la montée du niveau

de la mer menace de noyer cette nation insulaire - un signe de ce qui nous attend tous ».

« Vous êtes aux avant-postes de la guerre contre le changement climatique car le changement climatique frappe aux Tuvalu de manière plus dramatique que partout ailleurs dans le monde », a dit le Secrétaire général au Premier ministre des Tuvalu, Enele Sosene Sopoaga, lors d'une conférence de presse.

Le chef de l'ONU a fait part de son « énorme admiration » à l'égard des Tuvalu qui ont « décidé de résister » et de mettre en œuvre « un programme d'adaptation et de résilience que le monde entier devrait admirer et soutenir ».

« Mais il est nécessaire que les gouvernements qui causent encore les problèmes qui affectent les Tuvalu comprennent qu'ils doivent changer », a souligné M. Guterres.

Le Secrétaire général a clairement indiqué que ces Etats devaient modifier les politiques en matière d'énergie et de transport, ainsi que la manière dont ils gèrent leurs villes et utilisent des combustibles fossiles « afin que l'impact du

changement climatique sur Tuvalu puisse être maîtrisé ».

Pas plus de 1,5 degré

« Le changement climatique ne peut pas être stoppé à Tuvalu, il doit être stoppé dans le reste du monde », a précisé le secrétaire général de l'ONU, rappelant le sommet de l'action pour le climat qu'il organisera en septembre 2019 à New York « pour s'assurer que tous les pays acceptent l'engagement que nous devons être neutres en carbone à l'échelle mondiale d'ici 2050 afin de limiter l'augmentation de la température à 1,5 degré Celsius ». Et de conclure : « « Nulle part je n'ai vu les effets déchirants de l'urgence climatique mondiale plus durement qu'à Tuvalu, où j'ai rencontré des familles dont les maisons sont menacées par un niveau de la mer sans cesse plus élevé (...) nous devons agir d'urgence pour le climat pour sauver les Tuvalu - et sauver le monde », a tweeté le Secrétaire général de l'ONU.

In kozman pou la rout

« Méfyé in moun tro moral épi tro sévèr : néna touzour in mové rézon déyèr tousala »

In pé partou, dann tout landroi, néna inn-dé pèrsone i pran azot pou bann rodrèsèr d'tor. I fo pa fé sosi, i fo pa fé sola. Néna in sèl moral é na poin dé. Pass in lanspèk la moral sé mérite in rèss trankil konm in kondanasyon. Pou mon par, moin la touzour méfyé bann rodrèsèr d'tor ! Pou kosa d'aprè zot ? Pars konm i di : « Méfyé lo ki dor ». Kant ou i atann lo moins ala ké li rant an tanpète. Mi vé pa anparl laktyalite forséman mé pou sak i suiv in pé zot la du romarké bann moun lé an promyéer lign pou lo respé la moral, lo bann komannman Bondyé, néna pou désèrtin la taye sou zot soulyé é lo mond i koné pa. Parèye pou bann zintégris la politik, i ariv lo zour la loi i débisk azot. Mi vé pa dir bann pèrmisif lé pli moral ké bann moralis mé kant mèm, mi pans mon kozman lé a krézé . Donk, mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Oté

Koman Konpèr Lapin la roul Balène avèk l'Eléfan dann la farine - morso niméro 1

L'avé inn foi, pou inn bone foi, mésyé lo foi, la manz son foi avèk in grinnsèl.

In zour, konpèr lapin té apré bate son karé in pé partou ; li téi sote, li téi kour, li té i vir an atandan l'èr manzé. Li trouv vréman son plézir avèk in van fré k'i satouye ali épi in pti solèye i ramène la santé dann son kor. Mé toudinkou, li apèrsoi L'éléfan épi la balène apré diskité dsi la plaz konmsi inn i fléte l'ot é l'ot i flate inn ; Lapin i domann ai kosa i éspss épi li pass dann boi épi li ariv koté lé dé zaiù san fé romark ali.dann son kèr, li di : « i fo mi konpran kosa banna l'après konploté. ! Pars la pad itou dann zot zab itid koz konmsa an amikal. Lé loush sa ! »

Kriké ! Kraké ! Kriké Mésyé ! Kraké Madam !

Konpèr Lapin bien kashyéte dann touf patat a Diran i pèrd pa arien dann z'ot konvèrsasyon é sak li antan talèr i fé tonm ali a la ranvèrs.

- « Oté ! Konpèr l'éléfan, balène i di, ou sé lo pli kosto an parmi bann zanimo la tèr, ou é lo pli for, é ou sé kaziman lo pli intélizan ; Mi pans ou lé tayé pou fé in shèf !

- Oté ! Komèrè Balène, ou sé lo pli kosto zanimo la mèr, ou sé lo pli for, kaziman lo pli intélizan, ou lé tayé pou fé in shèf. »

- Oté ! komèrè Balène, l'éléfan i di : « Moin néna in projé é mi pans sa i sava bote aou san pour sanInn é l'ot lé fyèr, vèye pa koman. Inn é l'ot lé kontan.

- Oté ! Konpèr L'éléfan, Balène i di « Moin néna in projé, mi pé dir aou sa va bote aou san pour san ! »

Balène i rodi astèr : « Ségnèr l'éléfan, si ni tonm an antant tou lé dé, ou va komann bann zanimo la tèr é moin va komann zanimo la tèr. Di amoin si sa i bote aou ! »

L'éléfan i rodi son tour : « Ségnèrè Balène, si ou i tonm an antant avèk moin, vou sar la Rène bann zanimo la mèr, é moin sar lo Roi la bann zanimo la tèr ; di amoin si sa i bote aou ! »

Kriké ! Kraké ! Kriké Méyé ! Kraké Madam !

Lé dé zanimo lé kontan, zot lé fyèr ; Lé dé i di : sa i bote azot san pour san. Lapin son koté i di dann son kèr : »koméla moin lé lib ! koméla tout zanimo lé lib ! é oïla ké sé dé mouli i vé fé zésklav avèk nou i kol ar pa sa koko ! i fo mi trouv i fyon pou kal azot in kou. Moin lé p agro, moin é pa kosto mé mon momon avèk mon papa la paf é amoin, la paf é in kouyon. Séyé ! Gété ! Nou va oir la suite lo program !

Promyé morso la fini-dézyèm pou talèr-tanto.

Justin